55 / décembre 0

statistiques en bref

Observatoire de la culture et des communications du Québec

LES DÉPENSES CULTURELLES DES MUNICIPALITÉS EN 2007

SERGE BERNIER, PROFESSEUR ASSOCIÉ
DÉPARTEMENT DES ÉTUDES EN LOISIR,
CULTURE ET TOURISME
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

Faits saillants

- Les municipalités du Québec ont consacré 536,1 M$ à la culture en 2007.
- Dans l'ensemble, la culture représente 5,1 % des dépenses de fonctionnement des municipalités, mais les pourcentages varient selon la taille de la municipalité.
- Les municipalités de 25 000 à 99 999 habitants sont celles qui affectent la plus grande part de leurs dépenses de fonctionnement à la culture (6,5 %).
- Les dépenses municipales sont financées par la tarification des services, les subventions reçues des autres niveaux de gouvernement ainsi que par la contribution de la municipalité elle-même, tirée des taxes et impôts fonciers. Cette contribution municipale est de très loin la principale source de financement des dépenses culturelles pour les municipalités de toutes tailles puisqu'elle représente 443,0 M$ des 536,1 M$, ou 82,6 %, des dépenses culturelles municipales.
- La bibliothèque demeure le principal poste de dépenses dans tous les groupes de municipalités quelle que soit la taille de leur population.
- Pour toutes les tailles de municipalités, sauf celles de moins de 5 000 habitants, les salaires et les avantages sociaux demeurent la principale catégorie de dépenses.
- Les subventions octroyées (13,6 %) et les cachets d'artistes et honoraires (5,0 %) représentent ensemble 18,6 % des dépenses en services rendus. Ce pourcentage varie beaucoup d'un groupe de municipalités à l'autre et il se situe toujours entre 10 % et 20 %, sauf pour les municipalités de 100 000 à 199 999 habitants.
- La dépense par habitant a tendance à augmenter avec la taille de la municipalité. Montréal et Québec dépensent 117,30 $ par habitant pour la culture alors que les dépenses de toutes les catégories de municipalités situées entre 10 000 et 399 999 habitants vont de 59,05 $ à 66,22 $; les municipalités de 5 000 à 9 999 habitants dépensent en moyenne 38,18 $ et celles de moins de 5 000 habitants dépensent 22,10 $ par habitant.

Québec

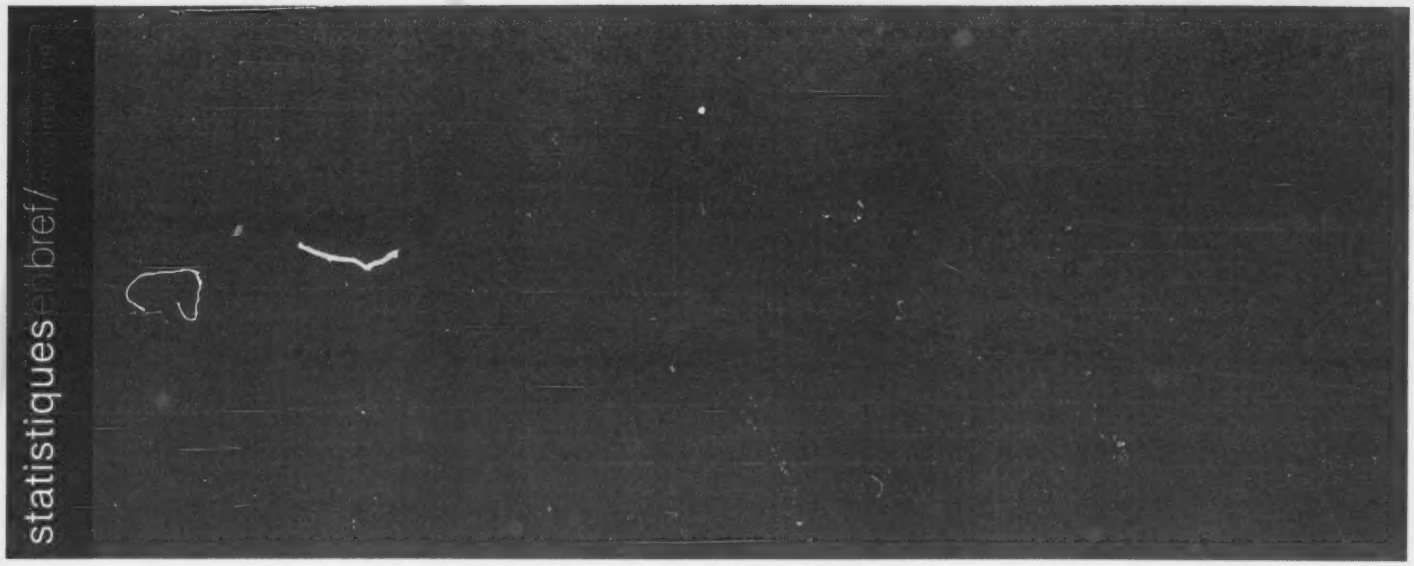

Enfin une mesure détaillée des dépenses culturelles de toutes les municipalités du Québec

L'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) diffuse les premiers résultats de son enquête sur les dépenses au titre de la culture des municipalités locales. L'OCCQ réalise depuis 2003 une enquête pilote sur les dépenses des municipalités au titre de la culture à laquelle ont participé 11 municipalités[1] de 2002 à 2005; les résultats de la première année n'ont pas été publiés puisqu'ils sont incomplets. En 2006, huit municipalités[2] se sont ajoutées à l'enquête pilote afin de tester le projet avec des municipalités de différentes tailles de population. Les résultats de 2003 à 2006 ont déjà fait l'objet de trois numéros Statistiques en bref[3]. L'Observatoire atteint maintenant, avec la publication des données de 2007, l'objectif fixé depuis les débuts du projet, soit de produire des données les plus détaillées possible sur les dépenses au titre de la culture de l'ensemble des municipalités du Québec; le projet pilote fait donc place, à compter de maintenant, à une enquête annuelle de l'Observatoire.

L'enquête de l'Observatoire et la couverture des dépenses publiques

Les dépenses publiques au titre de la culture sont effectuées par les trois paliers d'administration publique. Les dépenses du gouvernement du Canada (au Québec) et du gouvernement du Québec sont déjà connues[4]. Avec la nouvelle enquête de l'Observatoire sur les dépenses des municipalités, peut-on maintenant dresser un portrait complet et détaillé[5] des dépenses publiques au titre de la culture?

Le Québec compte cinq catégories d'organismes municipaux[6] :

- les municipalités locales;
- les municipalités régionales de comté;
- les communautés métropolitaines;
- les régies intermunicipales;
- les organismes publics de transport en commun.

Signes conventionnels

...	N'ayant pas lieu de figurer	x	Donnée confidentielle
..	Donnée non disponible	M	Million
–	Néant ou zéro		

1. Gatineau, Laval, Lévis, Longueuil, Montréal, Québec, Rimouski, Rouyn-Noranda, Saguenay, Sherbrooke, Trois-Rivières.
2. Baie-Saint-Paul, Chambly, Rosemère, Saint-Jérôme, Shawinigan, Val-David, Vaudreuil-Dorion et Victoriaville.
3. OCCQ, bulletins Statistiques en bref nos 26, 28, 44, http://www.stat.gouv.qc.ca/observatoire/publicat_obs/occ_bref.htm consulté le 1er septembre 2009.
4. Voir OCCQ http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/culture_comnc/index.htm Consulté le 1er septembre 2009.
5. Statistique Canada diffuse des données sommaires des dépenses des municipalités, ces données sont fortement inspirées du rapport financier du MAMROT.
6. Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Manuel de la présentation de l'information financière municipale, décembre 2008, http://www.mamrot.gouv.qc.ca/finances/fina_info_pres.asp consulté le 31 août 2009.

L'enquête de l'Observatoire ne s'adresse qu'aux municipalités locales. De par leurs mandats respectifs, les autres organismes municipaux, en particulier les municipalités régionales de comté et les communautés métropolitaines, sont aussi susceptibles d'encourir des dépenses au titre de la culture. Cependant, seules les municipalités locales ont un pouvoir de taxation qui leur est attribué par la loi; les dépenses culturelles des municipalités régionales de comté (MRC) et des communautés métropolitaines sont financées au moyen de transferts ou quotes-parts versées par les municipalités locales à ces organismes. On peut donc en déduire que la très grande majorité des dépenses culturelles des administrations locales sont captées par l'enquête de l'OCCQ. Il est par ailleurs possible qu'une part importante de ces sommes transférées ne puisse être répartie par domaine culturel et que les montants correspondants soient comptabilisés dans la catégorie des dépenses non réparties.

Il est aussi possible que les municipalités régionales de comté (MRC) obtiennent des subventions du gouvernement du Québec. Par exemple, des subventions du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) en vertu des ententes de développement culturel ou du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) en vertu des pactes ruraux. Ces dollars dépensés par les MRC à des fins culturelles ne sont évidemment pas comptabilisés ici, mais ils le sont dans les dépenses de l'Administration publique québécoise au titre de la culture[7]. Ici encore, ces sommes transférées ne pourront être réparties par domaine culturel qu'en questionnant directement les MRC; les montants correspondants sont comptabilisés dans la catégorie des dépenses non réparties.

Nous pouvons donc penser que l'ensemble des dépenses culturelles des administrations publiques sont maintenant captées par l'une ou l'autre des enquêtes de l'Observatoire et de Statistique Canada, et ce, même si une partie de ces dépenses ne peut être répartie par domaine culturel.

Lien avec le rapport financier du MAMROT

Les municipalités du Québec fournissent annuellement un rapport financier au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT). Ce rapport financier[8] fournit quelques données sur les dépenses culturelles totales de fonctionnement par domaine culturel :

- les centres communautaires;
- les bibliothèques;
- le patrimoine (musées);
- le patrimoine (autre);
- les autres dépenses culturelles.

Le lecteur qui fera le parallèle entre les données de l'OCCQ et celles du MAMROT y trouvera des différences; le MAMROT rapporte des dépenses totales de fonctionnement de 449,0 M$ en 2007, alors que l'Observatoire évalue ces mêmes dépenses à 536,1 M$ pour la même année. Cette différence s'explique principalement par le fait que certaines dépenses sont considérées comme culturelles par l'Observatoire, alors qu'elles sont consignées ailleurs dans la comptabilité municipale à la source des données du MAMROT. Par exemple, il arrivera que des dépenses en patrimoine soient comptabilisées dans les dépenses en aménagement, urbanisme et développement ou que l'on produise des brochures et des affiches pour un événement culturel qui seront inscrites dans les dépenses d'administration générale. Il arrivera aussi que les opérations relatives au contrôle, à la prévention et aux mesures d'urgence en matière de sécurité civile lors d'un festival soient comptabilisées parmi les dépenses de sécurité publique. Notons ici qu'il ne s'agit que d'exemples et qu'il est possible que dans certaines municipalités, ces dépenses soient considérées comme culturelles dans la comptabilité municipale.

Cela illustre clairement l'un des objectifs de l'Observatoire, soit de capter toutes les dépenses culturelles des municipalités, l'autre étant d'en détailler le plus possible la répartition par domaine.

7. OCCQ, http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/culture_comm/depense_culture/gouvernement_que/index.htm, consulté le19 octobre 2009.
8. Les résultats de 2007 sont disponibles à http://www.mamrot.gouv.qc.ca/finances/fina_info_prev_exer_2007.asp consulté le 1er septembre 2009.

Méthode, concepts et définitions

La méthode consiste essentiellement à retracer les dépenses, par catégorie, de chaque domaine culturel. Il ne s'agit pas d'un exercice comptable au sens strict, mais d'un instrument de mesure, aussi fiable que possible, applicable aux dépenses culturelles municipales au Québec.

Nous avons respecté le *Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec*[9], utilisé par l'OCCQ dans tous ses travaux de production statistique. Cependant, nous avons dû regrouper certains domaines culturels, compte tenu de la capacité des municipalités à retracer l'information. La méthode, élaborée lors du projet pilote, repose sur une approche pratique et applicable par tous, à partir des usages des professionnels de la gestion culturelle municipale chez la majorité des participants.

Le présent document ne fait état que des dépenses comptabilisées, quelles qu'elles soient. Ainsi, les services rendus non comptabilisés et toute autre dépense non comptabilisée n'ont pas fait l'objet d'une estimation et ne sont pas pris en compte.

Le projet consiste à ventiler les dépenses de fonctionnement par catégorie. En conséquence, les dépenses d'investissement ne sont pas colligées dans ce projet.

Les domaines culturels ou regroupements de domaines culturels suivants ont été retenus.

- Les bibliothèques – Les données de ce domaine sont tirées de l'Enquête annuelle sur les bibliothèques publiques du Québec 2007 réalisée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.
- Les arts et lettres – Il s'agit d'un regroupement de domaines qui inclut les arts visuels, les métiers d'art et les arts médiatiques, les arts de la scène, la littérature et le multimédia. On y trouve les dépenses d'activités culturelles ayant un caractère de permanence.
- Les festivals et événements culturels – Ce domaine regroupe les dépenses engagées pour la tenue d'une manifestation culturelle et artistique publique (festival ou autre) d'une durée déterminée, généralement organisée de manière récurrente (ex. : chaque année), durant laquelle sont présentées des activités culturelles dans un but de promotion ou de diffusion d'une discipline, d'un genre ou d'une thématique en particulier, dans les domaines des arts visuels, des métiers d'art et des arts médiatiques, des arts de la scène, du patrimoine, des institutions muséales et des archives, des bibliothèques, du livre, du périodique, de l'enregistrement sonore, du cinéma et de l'audiovisuel, de la radio et de la télévision, du multimédia, de l'architecture et du design, de la publicité et des relations publiques, des activités culturelles et artistiques multidisciplinaires et de l'interculturalisme.
- Les événements à composante culturelle – Ce domaine regroupe les dépenses liées à l'organisation d'événements de tout genre qui comportent une composante artistique ou culturelle importante et nettement définie (ex. : un spectacle dans le cadre du festival des petits fruits).
- Les loisirs culturels et scientifiques – Ce domaine regroupe les dépenses engagées pour soutenir l'expression artistique ou scientifique pratiquée comme loisir, c'est-à-dire en dehors de toute contrainte scolaire ou professionnelle dans les domaines suivants : astronomie, arts visuels, chant devant auditoire, chant choral, conte, danse, écriture, généalogie, métiers d'art, musique instrumentale, photographie, théâtre, vidéo.
- Le patrimoine, l'art public et le design – Ce domaine regroupe les dépenses relatives à l'exploitation de centres d'interprétation du patrimoine, des institutions muséales, des sociétés d'histoire et des autres institutions publiques ou privées. On y inclut également les dépenses relatives à l'acquisition et l'entretien d'œuvres d'art originales conçues expressément pour être intégrées à l'architecture d'un édifice donné ou d'un lieu public donné (parvis, hall, parc, place publique, etc.) ainsi que les dépenses relatives à la mise en place et à la restauration de monuments, aux plaques historiques et commémoratives.

9. Institut de la statistique du Québec. *Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec*, 2004, 141 p.

- La conservation d'archives historiques – Elle comprend, d'une part, les dépenses consacrées à la préservation des fonds d'archives historiques de la municipalité et, d'autre part, les coûts relatifs aux subventions versées à des centres privés de conservation, de restauration et d'exposition d'archives et autres artefacts historiques.
- Une catégorie intitulée « dépenses non réparties » regroupe les dépenses relatives à tous les domaines précités, sauf les bibliothèques, et que la municipalité ne pouvait détailler.

Pour chaque domaine culturel, l'enquête de l'Observatoire mesure les revenus et les dépenses par catégorie. Les catégories de dépenses retenues sont les suivantes.

- Les salaires et les avantages sociaux – Ils correspondent au total des salaires versés (personnel régulier, contractuel et autres), y compris les avantages sociaux. Cela inclut les employés de la municipalité prêtés à une corporation si la municipalité continue à payer les salaires et les avantages sociaux des personnes concernées durant la période du prêt.
- Les subventions octroyées – Elles correspondent au total des subventions versées sans contrepartie de la part de la personne ou du groupe receveur. Dans les cas où une subvention est octroyée de façon globale à un événement comportant un volet culturel, cela ne comprend que le montant correspondant au prorata du volet culturel dans l'ensemble de la manifestation (budget culturel/ budget de l'événement). Inclut les subventions à un OBNL, par exemple un organisme de promotion touristique, à des fins culturelles uniquement (ex. : la promotion d'un événement culturel).
- Les cachets d'artistes et les honoraires – Ils correspondent aux montants versés en cachets d'artistes ainsi que les montants versés en honoraires pour la production d'un bien ou service. Cela inclut les montants figurant à la comptabilité municipale pour l'octroi de mandats à des OBNL qui agissent pour et au nom de la municipalité lors d'activités culturelles (gestion de salle de spectacles, etc.). Seuls les montants figurant à la comptabilité municipale sont inclus et non la valeur totale des activités (revenus de billetterie, etc.) de l'OBNL.
- L'achat de biens et services – Correspond aux dépenses en achat de biens et services, excluant l'entretien des immeubles.
- Les autres dépenses – Elles correspondent aux frais de locaux, aux crédits de taxes et à la quote-part versée aux organismes supramunicipaux. Les frais de locaux correspondent à la subvention indirecte qu'un organisme reçoit, soit en ne payant pas le loyer réel résultant de l'occupation d'un local appartenant à la municipalité, soit en l'occupant gratuitement. L'exemption (crédit) de taxes correspond aux montants de taxes non perçus par la municipalité auprès des organismes qui se sont prévalus des dispositions de la Loi sur la fiscalité municipale à cet égard. Les municipalités contribuent, au moyen de transferts (quotes-parts), aux dépenses des organismes supramunicipaux que sont les MRC et les communautés métropolitaines; elles ne comprennent que les montants entièrement dédiés à des dépenses culturelles.
- L'entretien des immeubles et autres services municipaux - Il correspond aux dépenses au titre de la culture des autres services de la municipalité qui n'ont pu être réparties par catégorie de dépenses.

Une autre catégorie de dépenses n'est pas répartie par domaine.

- Les frais généraux – Ils comprennent le montant des frais généraux imputables à la culture; ce montant fait l'objet d'une estimation proportionnelle au poids des dépenses culturelles dans l'ensemble des dépenses de fonctionnement de la municipalité. Un algorithme particulier a été développé par l'Observatoire pour en estimer la valeur.

Et une catégorie de dépenses est ignorée en 2007.

- Les frais de financement et d'amortissement – Ils comprennent le service de la dette (frais de financement et amortissement) lié à l'ensemble des activités culturelles. Exceptionnellement en 2007, les règles comptables en vigueur ne permettaient pas de retracer cette information. Les frais de financement et d'amortissement sont donc exclus pour 2007. L'Observatoire souhaite pouvoir les réintégrer dans son enquête de 2008.

L'univers d'enquête et la présentation des résultats

En 2007, l'Institut de la statistique du Québec dénombrait 1 115 municipalités locales (tableau 1) sur le territoire du Québec[10] dont 946 ou 84,8 % avaient moins de 5 000 habitants.

Ces 1 115 municipalités forment l'univers complet auprès duquel l'OCCQ conduit son enquête. Il est réparti selon les classes de population choisies pour permettre la diffusion de résultats selon ces mêmes classes :

- Plus de 400 000 habitants (Montréal et Québec)
- 200 000 à 399 999 habitants (Gatineau, Laval, Longueuil)
- 100 000 à 199 999 habitants (Lévis, Saguenay, Sherbrooke, Trois-Rivières)
- 25 000 à 99 999 habitants
- 10 000 à 24 999 habitants
- 5 000 à 9 999 habitants
- Moins de 5 000 habitants

Toutes les municipalités de 10 000 habitants et plus ont été invitées à fournir leurs résultats à l'Observatoire, alors que des techniques d'échantillonnage sont appliquées pour choisir les municipalités de moins de 10 000 habitants qui sont invitées à répondre au sondage.

Les résultats de l'enquête ont été compilés et sont présentés pour chacun des sept groupes de taille de population. Les municipalités appartenant aux trois premiers groupes – soit les neuf municipalités de plus de 100 000 habitants – ont toutes répondu au sondage; les résultats sont donc observés pour toutes les municipalités et il n'y a pas lieu d'afficher une mesure de précision sur ces données. Les données des autres groupes – les municipalités de moins de 100 000 habitants – ont fait l'objet d'estimations. Ainsi, les résultats présentés dressent le portrait de toute la population visée et non seulement des répondants à l'enquête.

Tableau 1

Municipalités et population des municipalités, selon la taille de leur population, Québec, 2007

	Municipalités[1]	Population	
	n	n	%
Plus de 400 000 habitants[2]	2	2 144 251	28,1
200 000 à 399 999 habitants[3]	3	858 584	11,3
100 000 à 199 999 habitants[4]	4	555 022	7,3
25 000 à 99 999 habitants	32	1 447 041	19,0
10 000 à 24 999 habitants	55	853 824	11,2
5 000 à 9 999 habitants	73	499 633	6,6
Moins de 5 000 habitants	946	1 261 689	16,6
Total	**1 115**	**7 620 044**	**100,0**

1. L'univers d'enquête porte sur les municipalités locales (à l'exclusion des municipalités de village cri, naskapi et nordique). Il ne couvre pas les territoires autochtones et les territoires non organisés.
2. Inclut Montréal et Québec.
3. Inclut Gatineau, Laval et Longueuil.
4. Inclut Lévis, Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

En général, la qualité des estimations est très bonne. Cependant, lorsque le nombre de répondants ayant servi à produire l'estimation est faible, la qualité de ces estimations diminue. On peut statuer sur la qualité des estimations à l'aide du coefficient de variation (CV); celui-ci permet en effet de quantifier la précision de l'estimation. Une cote de A à E apparaît dans les tableaux pour qualifier la précision des estimations :

A Excellente

B Très bonne

C Bonne

D Passable

E Faible précision; donnée non publiée

10. ISQ http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/dons_regnl/regional/index.htm#municip consulté le 1er septembre 2009. Ce nombre exclut les 29 territoires non organisés.

Comparaisons avec les années antérieures

L'enquête de 2007 étant la première à couvrir l'ensemble des municipalités québécoises, on ne peut pas comparer les résultats avec ceux des années antérieures. Cependant, les municipalités de 100 000 à 199 999 habitants couvrent le même territoire depuis 2003 et ces municipalités ont toutes participé au projet pilote de l'Observatoire depuis le début; il est donc possible d'évaluer correctement l'évolution des dépenses de cette catégorie de 2003 à 2007. La comparaison ne peut cependant être qu'incomplète puisque nous ne connaissons pas les frais de financement et d'amortissement attribués à la culture en 2007. Nous avons donc calculé, de 2003 à 2006, les dépenses culturelles sans les frais de financement et d'amortissement et comparé ces données à celles de 2007. On observe alors une augmentation constante des dépenses d'une année à l'autre, quoique la variation de 2006 à 2007 soit presque nulle (tableau 2).

Cette comparaison demeure cependant incomplète. Lorsque l'Observatoire publiera les résultats de 2008, il sera sans doute utile de produire une estimation des frais de financement et d'amortissement de 2007 et réviser les résultats de cette année; la série statistique serait alors comparable depuis le début de l'enquête complète.

D'autres résultats sur le site de l'Observatoire

Les données présentées dans ce rapport sont une synthèse des résultats les plus significatifs de l'enquête de l'Observatoire. Cette enquête est une source inestimable d'informations sur les dépenses culturelles des municipalités; des dizaines de tableaux statistiques sont disponibles sur le site de l'OCCQ.[11]

Tableau 2

Dépenses culturelles[1] des municipalités de 100 000 à 199 999 habitants, Québec, 2003 à 2007

	Dépenses culturelles	Variation
	$	%
2003	30 609 371	-
2004	31 812 799	3,9
2005	34 410 558	8,2
2006	36 536 596	6,2
2007	36 722 158	0,5

1. À l'exception des frais de financement et d'amortissement.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Les dépenses culturelles de fonctionnement en 2007

Les municipalités consacrent 536,1 M$ à la culture en 2007

Les municipalités du Québec ont consacré 536,1 M$ à la culture en 2007 (tableau 3). Ces dépenses comptent pour 5,1 % de l'ensemble des dépenses de fonctionnement. Les municipalités de plus de 400 000 habitants – soit Montréal et Québec – avec des dépenses culturelles de 251,5 M$, représentent 46,9 % des dépenses totales. On ne peut faire de comparaison entre les dépenses des différentes catégories de taille de ces municipalités puisque les municipalités plus populeuses ont évidemment plus de ressources à consacrer à la culture.

11. http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/culture_comm/index.htm

Tableau 3

Dépenses culturelles des municipalités[1], selon la taille de la population et le genre de dépenses, Québec, 2007[2]

	Toutes les municipalités		Plus de 400 000 habitants[3]	200 000 à 399 999 habitants[4]	100 000 à 199 999 habitants[5]
			$		
Budget de fonctionnement de la municipalité[6]	10 573 658 295	A	4 304 015 953	1 285 253 235	764 447 020
Dépenses culturelles	536 084 509	A	251 526 861	50 700 049	36 722 158
Services rendus	456 081 756	A	219 918 031	41 326 256	32 589 391
Frais généraux	80 002 753	A	31 608 829	9 373 792	4 132 768
			%		
Part des dépenses culturelles dans le budget de fonctionnement de la municipalité	5,1	A	5,8	3,9	4,8

	25 000 à 99 999 habitants		10 000 à 24 999 habitants		5 000 à 9 999 habitants		Moins de 5 000 habitants	
			$					
Budget de fonctionnement de la municipalité[6]	1 477 093 217	A	972 247 064		532 840 580	A	1 237 761 227	A
Dépenses culturelles	95 823 142	A	54 356 480	A	19 074 068	B	27 881 751	C
Services rendus	80 918 190	A	44 610 654	A	15 471 514	B	21 247 720	C
Frais généraux	14 904 953	A	9 745 826		3 602 555	A	6 634 031	A
			%					
Part des dépenses culturelles dans le budget de fonctionnement de la municipalité	6,5	A	5,6	A	3,6	B	2,3	B

1. À l'exception des frais de financement et d'amortissement.
2. Les données sans cote sont observées pour toutes les municipalités, grâce à un taux de réponse de 100%.
3. Inclut Montréal et Québec.
4. Inclut Gatineau, Laval et Longueuil.
5. Inclut Lévis, Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières.
6. Cette donnée provient du MAMROT. Dix municipalités ont été imputées car l'information n'était pas disponible au moment de procéder à l'estimation. La contribution des valeurs imputées sur l'estimation est d'au plus 5,1%.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

La part des dépenses culturelles sur l'ensemble des dépenses de fonctionnement de la municipalité constitue un indicateur intéressant de comparaison des efforts relatifs de chaque groupe. On observe ainsi des différences marquées entre les différentes classes de population. Ce sont les municipalités de 25 000 à 99 999 habitants qui affectent la plus grande part (6,5 %) de leur budget de fonctionnement à la culture. Elles sont suivies des municipalités de plus de 400 000 habitants (5,8%) et des municipalités de 10 000 à 24 999 habitants (5,6 %). Viennent ensuite les municipalités de 100 000 à 199 999 habitants (4,8 %), celles de 200 000 à 399 999 habitants (3,9 %) et celles de 5 000 à 9 999 habitants (3,6 %). Les municipalités de moins de 5 000 habitants ferment la marche avec 2,3 % de leurs dépenses de fonctionnement consacrées à la culture (figure 1).

Figure 1
Part des dépenses culturelles des municipalités sur le budget de fonctionnement, Québec, 2007

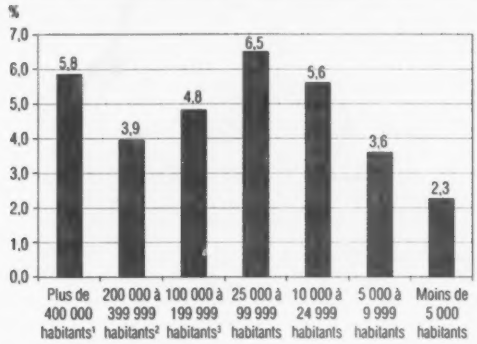

1. Inclut Montréal et Québec.
2. Inclut Gatineau, Laval et Longueuil.
3. Inclut Lévis, Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Les sources de financement

Les dépenses municipales au titre de la culture ont trois sources principales de financement. D'abord, la contribution municipale tirée des impôts fonciers et des taxes municipales est assumée par tous les citoyens de la municipalité. Ensuite, les revenus tirés des services rendus à la population par la tarification d'activités ou la vente de biens et services proviennent de l'utilisateur. Enfin, les subventions octroyées par les gouvernements fédéral et provincial sont à la charge de la population québécoise ou canadienne selon l'origine de la subvention. Certaines municipalités ont à l'occasion une quatrième source de financement, les autres revenus, qui demeure marginale dans la plupart des cas.

Tableau 4

Dépenses culturelles des municipalités[1] selon la taille de la population et la source de financement, Québec, 2007[2]

	Contribution municipale		Vente de biens et services (tarification)		Subventions reçues		Autres revenus		Dépenses totales	
	$	%	$	%	$	%	$	%	$	%
Plus de 400 000 habitants[3]	196 649 361	78,2	18 757 245	7,5	11 527 817	4,6	24 592 438	9,8	251 526 861	100,0
200 000 à 399 999 habitants[4]	44 628 316	88,0	2 109 627	4,2	2 852 580	5,6	1 109 525	2,2	50 700 049	100,0
100 000 à 199 999 habitants[5]	29 078 759	79,2	5 008 743	13,6	2 240 981	6,1	393 675	1,1	36 722 158	100,0
25 000 à 99 999 habitants	84 110 738A	87,8A	6 350 834A	6,6A	4 923 967A	5,1A	437 603D	0,5D	95 823 142A	100,0
10 000 à 24 999 habitants	47 166 324A	86,8A	2 504 811B	4,6B	3 398 117A	6,3B	...E	...E	54 356 480A	100,0
5 000 à 9 999 habitants	15 973 080B	83,7B	1 205 690D	6,3D	1 742 569D	9,1D	...E	...E	19 074 068B	100,0
Moins de 5000 habitants	25 381 040C	91,0A	...E	4,6D	...E	...E	...E	...E	27 881 751C	100,0
Total	**442 987 618A**	**82,6A**	**37 213 251A**	**6,9A**	**27 379 212A**	**5,1A**	**28 504 427A**	**5,3A**	**536 084 509A**	**100,0**

1. À l'exception des frais de financement et d'amortissement.
2. Les données sans cote sont observées pour toutes les municipalités, grâce à un taux de réponse de 100%.
3. Inclut Montréal et Québec.
4. Inclut Gatineau, Laval et Longueuil.
5. Inclut Lévis, Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 2
Répartition des dépenses culturelles des municipalités selon la source de financement, Québec, 2007

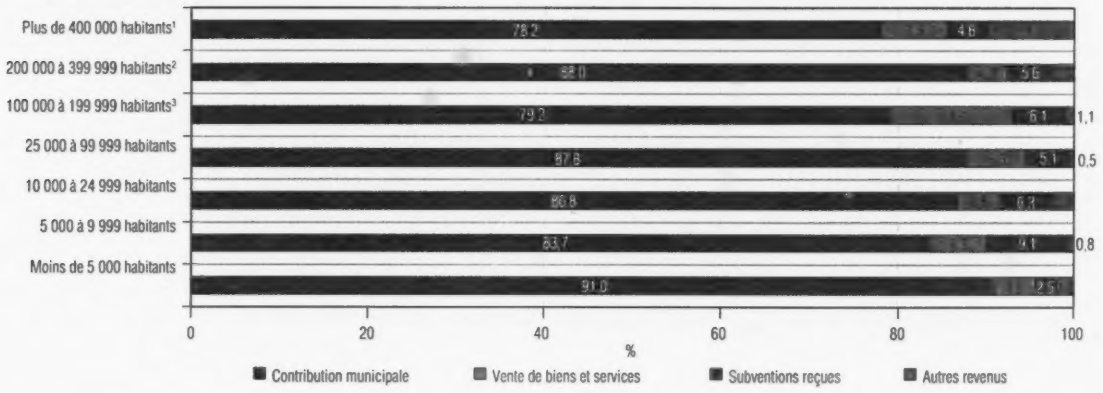

1. Inclut Montréal et Québec.
2. Inclut Gatineau, Laval et Longueuil.
3. Inclut Lévis, Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

- La contribution municipale est de très loin la principale source de financement pour les municipalités de toute taille. L'effort fait par les citoyens de l'ensemble des municipalités du Québec représente 443,0 M$ des 536,1 M$, ou 82,6 %, des dépenses culturelles municipales (tableau 4).
- La vente de biens et services (tarification) et les autres revenus suivent de loin avec respectivement 37,2 M$ (6,9 %) et 28,5 M$ (5,3 %).
- Les subventions reçues sont la source la moins importante de financement des dépenses culturelles municipales avec 27,4 M$ (5,1 %).

Quelle que soit la taille de la municipalité, la contribution municipale demeure de loin la source de financement la plus importante. Ce pourcentage va de 78,2 % pour les municipalités de plus de 400 000 habitants à 91,0 % pour les municipalités de moins de 5 000 habitants (figure 2). Il faut ici considérer avec soin le pourcentage de la contribution municipale des très grandes municipalités; on observera aussi que pour ces mêmes municipalités les autres revenus comptent pour 9,8 % des revenus de cette catégorie et, dans ce pourcentage, figure la quote-part versée par les communautés métropolitaines qui est elle-même faite de contributions municipales des autres catégories de municipalités des régions concernées; il s'agit ici d'un cas particulier où des quotes-parts, reçues pour l'administration d'équipements considérés comme régionaux ou nationaux (ex. : Muséums nature de Montréal) sont comptabilisées dans les autres revenus.

La vente de biens et services varie entre 4,2 % et 7,5 % pour toutes les catégories de municipalités, sauf pour la catégorie de 100 000 à 199 999 habitants où cette source de revenus finance 13,6 % des dépenses culturelles. L'importance des subventions reçues varie aussi d'une catégorie de municipalités à l'autre, allant de 4,6 % pour les municipalités de 400 000 habitants et plus à 9,1 % pour la catégorie de 5 000 à 9 999 habitants.

L'importance de chacune des sources de financement varie beaucoup selon le domaine culturel (tableau 5). La contribution municipale finance presque en totalité les dépenses de conservation d'archives historiques (98,6 %) et des festivals et événements à composante culturelle (94,9 %). Cette contribution municipale finance plus de 80 % des dépenses des bibliothèques (88,2 %), des festivals et événements culturels (84,5 %) et des arts et lettres (82,0 %). Par ailleurs, les dépenses en patrimoine, en art public et en design sont financées à hauteur de 49,3 % par la contribution municipale, alors que les autres revenus comptent pour 29,4 % et la vente de biens et services pour 16,4 %.

Tableau 5

Dépenses culturelles[1] des municipalités selon la catégorie de dépenses, le domaine culturel et la source de financement, Québec, 2007[2]

	Contribution municipale		Vente de biens et services (tarification)		Subventions reçues		Autres revenus		Dépenses totales	
	$	%	$	%	$	%	$	%	$	%
Services rendus	362 984 865 A	79,6 A	37 213 251 A	8,2 A	27 379 212 A	6,0 A	28 504 427 A	6,2 A	456 081 756 A	100,0
Bibliothèques	199 797 173 A	88,2 A	8 199 240 A	3,6 A	17 981 798 A	7,9 A	... E	... E	226 447 911 A	100,0
Arts et lettres[3]	58 547 085 A	82,0 A	9 006 101 A	12,6 A	3 214 971 B	4,5 D	609 071 A	0,9 A	71 377 228 A	100,0
Festivals et événements culturels	17 099 488 A	84,5 A	1 781 738 C	8,8 B	865 214 C	4,3 C	483 725 C	2,4 C	20 230 165 A	100,0
Festivals et événements à composante culturelle	8 703 772 B	94,9 A	... E	... E	... E	1,2 D	178 077 D	1,9 D	9 168 313 B	100,0
Loisir culturel et scientifique	17 071 017 A	77,5 A	3 555 168 B	16,1 B	315 197 B	1,4 B	... E	... E	22 031 204 A	100,0
Patrimoine, art public et design	42 998 956 A	49,3 A	14 334 350 A	16,4 A	4 326 813 B	5,0 B	25 636 125 A	29,4 A	87 296 245 A	100,0
Conservation d'archives historiques	2 914 655 A	98,6 A	255 A	– A	14 181 B	0,5 C	... E	... E	2 954 673 A	100,0
Non réparties (tous les domaines sauf bibliothèques)	15 852 719 A	95,6 A	160 231 D	1,0 C	550 743 D	3,3 D	... E	... E	16 576 017 A	100,0
Frais généraux[4]	80 002 753 A	100,0 A	...	...	...	...	...	...	80 002 753 A	100,0
Dépenses totales	**442 987 618 A**	**82,6 A**	**37 213 251 A**	**6,9 A**	**27 379 212 A**	**5,1 A**	**28 504 427 A**	**5,3 A**	**536 084 509 A**	**100,0**

1. À l'exception des frais de financement et d'amortissement.
2. Les données sans cote sont observées pour toutes les municipalités, grâce à un taux de réponse de 100%.
3. Inclut les arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques, les arts de la scène, la littérature et le multimédia.
4. Cette donnée provient du MAMROT. Dix municipalités ont été imputées car l'information n'était pas disponible au moment de procéder à l'estimation.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Les services rendus à la population selon le domaine culturel

Les services rendus forment, avec les frais généraux et les frais de financement et d'amortissement, les trois grandes catégories de dépenses culturelles. Les frais de financement et d'amortissement ne sont pas connus pour 2007, et les frais généraux comptent pour 80,0 M$ des 536,1 M$ de dépenses culturelles (tableau 5). Cela laisse donc 456,1 M$ en dépenses pour services rendus directement à la population.

La bibliothèque demeure le principal poste de dépenses dans tous les groupes de municipalités quelle que soit la taille de leur population. Plus de 226,4 M$ sont consacrés à ce poste de dépenses qui compte pour 49,7 % (tableau 6) des dépenses pour services rendus dans l'ensemble des municipalités; ce pourcentage varie de 40,3 % dans les municipalités de plus de 400 000 habitants jusqu'à 67,4 % pour les municipalités de 10 000 à 24 999 habitants.

Tableau 6

Dépenses culturelles des municipalités en services rendus, selon le domaine culturel et la taille de la population, Québec, 2007[1]

	Toutes les municipalités		Plus de 400 000 habitants[2]		200 000 à 399 999 habitants[3]		100 000 à 199 999 habitants[4]	
	$	%	$	%	$	%	$	%
Services rendus	**456 081 756 A**	**100,0**	**219 918 031**	**100,0**	**41 326 256**	**100,0**	**32 589 391**	**100,0**
Bibliothèques	226 447 911 A	49,7	88 631 439	40,3	24 096 805	58,3	15 379 441	47,2
Arts et lettres[5]	71 377 228 A	15,7	43 411 778	19,7	6 472 465	15,7	9 899 904	30,4
Festivals et événements culturels	20 230 165 A	4,4	3 578 366	1,6	1 877 541	4,5	1 987 769	6,1
Festivals et événements à composante culturelle	9 168 313 B	2,0	1 164 706	0,5	1 641 599	4,0	618 589	1,9
Loisir culturel et scientifique	22 031 204 A	4,8	7 612 222	3,5	1 762 152	4,3	899 842	2,8
Patrimoine, art public et design	87 296 245 A	19,1	72 808 800	33,1	3 416 218	8,3	1 432 392	4,4
Conservation d'archives historiques	2 954 673 A	0,6	670 145	0,3	695 838	1,7	1 206 590	3,7
Non réparties (tous les domaines sauf bibliothèques)	16 576 017 A	3,6	2 040 575	0,9	1 363 639	3,3	1 164 863	3,6

	25 000 à 99 999 habitants		10 000 à 24 999 habitants		5 000 à 9 999 habitants		Moins de 5 000 habitants	
	$	%	$	%	$	%	$	%
Services rendus	**80 918 190 A**	**100,0**	**44 610 654 A**	**100,0**	**15 471 514 B**	**100,0**	**21 247 720 C**	**100,0**
Bibliothèques	46 904 179 A	58,0	30 054 617 A	67,4	8 891 199 B	57,5	12 490 231 C	58,8
Arts et lettres[5]	6 321 951 B	7,8	3 080 602 C	6,9	... E	...	... E	...
Festivals et événements culturels	4 621 509 B	5,7	3 055 210 B	6,8	3 193 217 C	20,6	... E	...
Festivals et événements à composante culturelle	3 157 101 B	3,9	927 240 C	2,1	... E	...	... E	...
Loisir culturel et scientifique	7 374 817 B	9,1	3 075 871 C	6,9	... E	...	... E	...
Patrimoine, art public et design	4 586 485 B	5,7	1 646 341 C	3,7	... E	...	... E	...
Conservation d'archives historiques	114 620 C	0,1	206 055 D	0,5	– A	–	... E	...
Non réparties (tous les domaines sauf bibliothèques)	7 837 527 B	9,7	2 564 718 B	5,7	... E	...	... E	...

1. Les données sans cote sont observées pour toutes les municipalités, grâce à un taux de réponse de 100%.
2. Inclut Montréal et Québec.
3. Inclut Gatineau, Laval et Longueuil.
4. Inclut Lévis, Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières.
5. Inclut les arts visuels, metiers d'art et arts médiatiques, les arts de la scène, la littérature et le multimédia.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

L'importance des autres postes de dépenses varie selon le groupe de municipalités. Les municipalités de plus de 400 000 habitants consacrent 72,8 M$ (33,1 %) au patrimoine, à l'art public et au design et 43,4 M$ (19,7 %) aux arts et lettres (figure 3). L'inverse se produit dans les municipalités de 200 000 à 399 999 habitants où 6,5 M$ (15,7 %) sont consacrés aux arts et lettres et 3,4 M$ (8,3 %) au patrimoine, à l'art public et au design. Dans les municipalités de 100 000 à 199 999 habitants, la seconde place est occupée par les arts et lettres avec 9,9 M$ (30,4 %) et les autres domaines suivent loin derrière. Le loisir culturel et scientifique occupe le second rang (7,4 M$ ou 9,1 % des dépenses) dans les municipalités de 25 000 à 99 999 habitants. Les municipalités de 10 000 à 24 999 habitants donnent une importance égale aux arts et lettres (6,9 %), au loisir culturel et scientifique (6,9 %) et aux festivals et événements culturels (6,8 %). Ce dernier domaine occupe la seconde place pour les municipalités de 5 000 à 9 999 habitants avec 20,6 % des dépenses en services rendus.

Figure 3
Répartition des dépenses culturelles des municipalités, selon le domaine culturel et la taille de la population, Québec, 2007

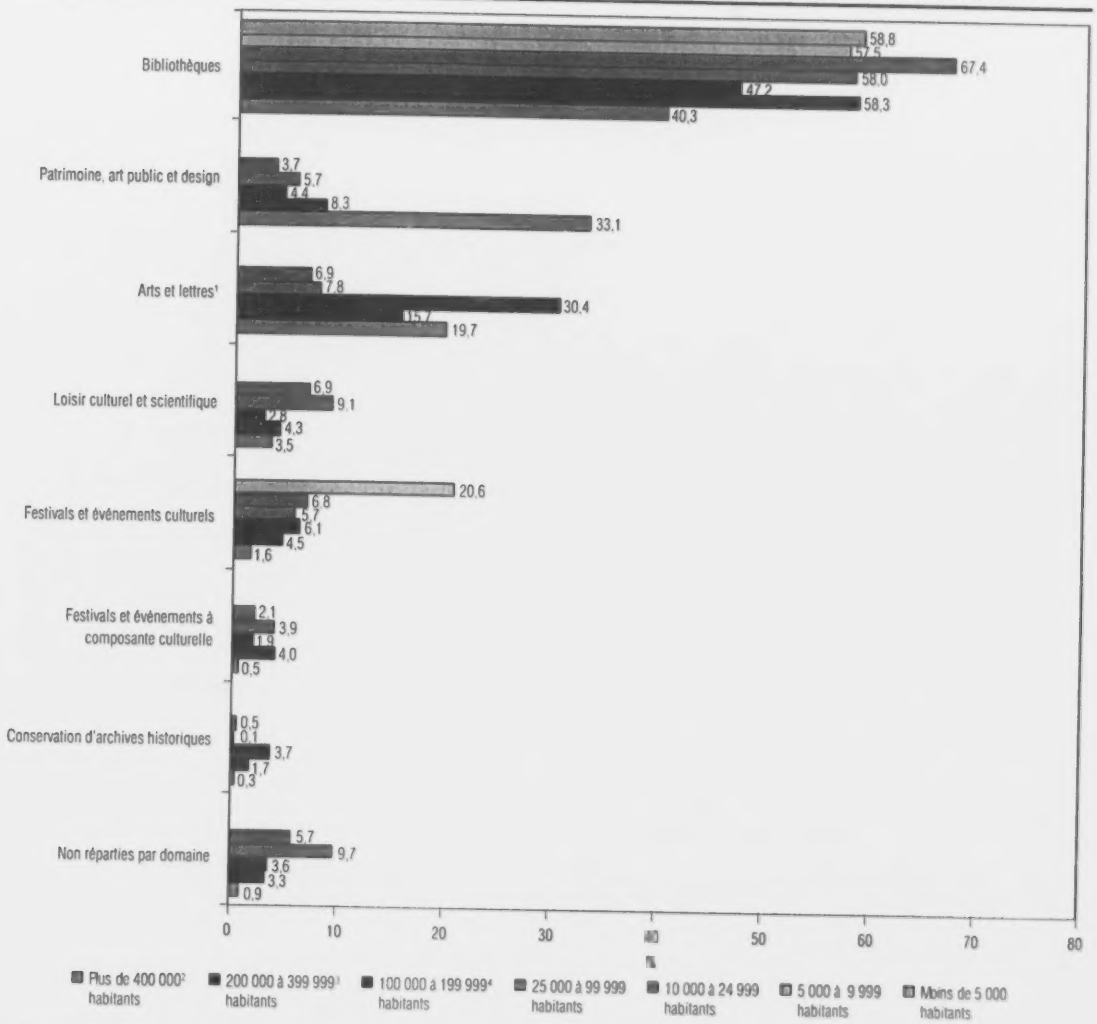

1. Inclut les arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques, les arts de la scène, la littérature et le multimédia.
2. Inclut Montréal et Québec.
3. Inclut Gatineau, Laval et Longueuil.
4. Inclut Lévis, Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Les salaires et les avantages sociaux – du tiers à la moitié des dépenses culturelles

L'enquête de l'Observatoire permet aussi de répartir les dépenses culturelles par catégorie de dépenses. On voit ainsi que, pour toutes les municipalités sauf celles de moins de 5 000 habitants, les salaires et les avantages sociaux demeurent la principale catégorie de dépenses. Sur des dépenses en services rendus de 456,1 M$, 46,7 % ou 213,2 M$ (tableau 7) vont au paiement de salaires et d'avantages sociaux. Ce poste budgétaire relié au coût des ressources humaines n'a cependant pas la même importance dans tous les groupes de municipalités.

On observe une différence marquée entre l'ensemble des catégories de municipalités de 10 000 habitants et plus et les plus petites municipalités de moins de 10 000 habitants. Dans les municipalités de plus de 10 000 habitants, la part des salaires et des avantages sociaux sur les dépenses en services rendus avoisine les 50 % alors que dans les municipalités plus petites cette proportion est de 34,1 % pour les municipalités de 5 000 à 9 999 habitants, et de 20,7 % pour les municipalités de moins de 5 000 habitants. Une exception mérite toutefois d'être notée, soit dans les municipalités de 100 000 à 199 999 habitants où les salaires et les avantages sociaux ne représentent que 37,1 % des dépenses en services rendus.

Tableau 7

Dépenses culturelles des municipalités[1] en services rendus, selon la catégorie de dépenses et la taille de la population, Québec, 2007[2]

	Toutes les municipalités		Plus de 400 000 habitants[3]		200 000 à 399 999 habitants[4]		100 000 à 199 999 habitants[5]	
	$	%	$	%	$	%	$	%
Services rendus	**456 081 756 A**	**100,0**	**219 918 031**	**100,0**	**41 326 256**	**100,0**	**32 589 391**	**100,0**
Salaires et avantages sociaux	213 155 062 A	46,7 A	105 762 739	48,1	22 892 255	55,4	12 100 239	37,1
Subventions octroyées	61 836 172 A	13,6 A	36 097 904	16,4	3 937 301	9,5	5 970 348	18,3
Cachets d'artiste et honoraires	22 706 153 A	5,0 A	9 183 409	4,2	2 223 525	5,4	3 413 474	10,5
Achat de biens et services	77 032 779 A	16,9 A	40 739 652	18,5	5 638 371	13,6	5 405 452	16,6
Entretien des immeubles et autres services municipaux[6]	60 050 280 A	13,2 A	22 018 620	10,0	5 497 721	13,3	4 794 580	14,7
Autres dépenses[7]	21 301 310 A	4,7 B	6 115 708	2,8	1 137 084	2,8	905 298	2,8

	25 000 à 99 999 habitants		10 000 à 24 999 habitants		5 000 à 9 999 habitants		Moins de 5 000 habitants	
	$	%	$	%	$	%	$	%
Services rendus	**80 918 190 A**	**100,0**	**44 610 654 A**	**100,0**	**15 471 514 B**	**100,0**	**21 247 720 C**	**100, C**
Salaires et avantages sociaux	39 144 468 A	48,4 A	23 566 930 A	52,8 A	5 282 353 C	34,1 B	4 406 077 D	20,7 D
Subventions octroyées	9 287 335 B	11,5 B	2 759 112 B	6,2 C	1 906 573 D	... E	... E	... E
Cachets d'artiste et honoraires	3 608 698 A	4,5 A	2 077 793 B	4,7 B	1 258 560 D	... E	... E	4,4 D
Achat de biens et services	11 514 170 A	14,2 A	7 764 045 A	17,4 A	3 097 875 C	20,0 C	2 873 214 D	13,5 D
Entretien des immeubles et autres services municipaux[6]	13 274 695 A	16,4 A	6 516 610 A	14,6 A	2 185 231 D	14,1 C	5 762 823 D	27,1 D
Autres dépenses[7]	4 088 822 A	5,1 A	1 926 166 C	4,3 C	1 740 922 C	... E	5 387 311 D	25,4 D

1. À l'exception des frais de financement et d'amortissement.
2. Les données sans cote sont observées pour toutes les municipalités, grâce à un taux de réponse de 100%.
3. Inclut Montréal et Québec.
4. Inclut Gatineau, Laval et Longueuil.
5. Inclut Lévis, Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières.
6. Dépenses en entretien des immeubles et autres services municipaux qui n'ont pu être réparties par catégorie.
7. Comprend les frais de locaux, les crédits de taxe et la quote-part versée aux organismes supramunicipaux.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 4
Répartition des dépenses culturelles en services rendus, selon la taille de population, Québec, 2007

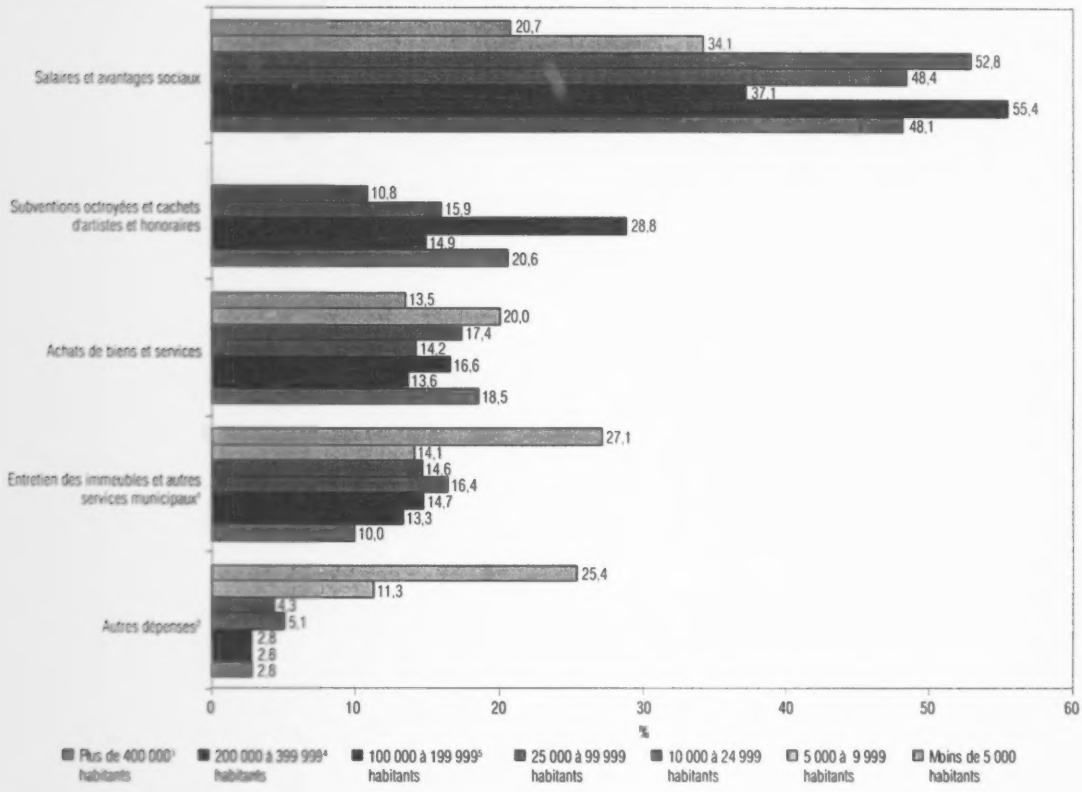

1. Dépenses en entretien des immeubles et autres services municipaux qui n'ont pu être réparties par catégorie.
2. Comprend les frais de locaux, les crédits de taxe et la quote-part versée aux organismes supramunicipaux.
3. Inclut Montréal et Québec.
4. Inclut Gatineau, Laval et Longueuil.
5. Inclut Lévis, Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

La part combinée des subventions octroyées et des cachets d'artistes mérite une attention particulière. En effet, les sommes versées aux artistes, aux travailleurs culturels et aux organismes du milieu, que l'on retrouve dans ces catégories regroupées, représentent 18,6 % des dépenses en services rendus (tableau 7). Ce pourcentage varie beaucoup d'un groupe de municipalités à l'autre et il se situe toujours entre 10 % et 20 %, sauf pour les municipalités de 100 000 à 199 999 habitants où il est de 28,8 % (figure 4).

Il semble donc y avoir une façon de faire différente dans les municipalités de 100 000 à 199 999 habitants. Les salaires et les avantages sociaux – donc la main-d'œuvre à l'emploi de la municipalité – représentent un pourcentage des dépenses en services rendus plus faible que ce que l'on observe dans les autres groupes de municipalités de plus de 10 000 habitants, alors que la part combinée des subventions octroyées et des cachets d'artistes va dans le sens opposé avec un pourcentage nettement plus élevé. On ne peut ici que soulever des hypothèses pour expliquer cette situation. L'une d'elles pourrait être reliée aux fusions municipales qui ont réuni, dans ce groupe, des municipalités de taille moyenne avec plusieurs municipalités de petite taille et où les ressources affectées à la culture ont été le résultat du regroupement des ressources existantes. D'ailleurs, c'est dans ce groupe des municipalités de 100 000 à 199 999 habitants que l'on observe le pourcentage du budget de services rendus affecté aux subventions octroyées (18,3 %) le plus élevé de toutes les municipalités; le faire faire relié à des mandats confiés à des organismes culturels – par exemple, l'administration d'une salle de spectacle – pourrait être un élément de réponse.

Les autres postes de dépenses ont une importance à peu près égale d'un groupe de municipalités à l'autre. Dans l'ensemble, les achats de biens et services comptent pour 16,9 % du budget de services rendus; l'entretien des immeubles avec 13,2 % et les autres dépenses avec 4,7 % sont les autres postes de dépenses en services rendus.

Les dépenses culturelles par habitant - un bon indicateur de comparaison

La dépense culturelle par habitant, même si elle ne fait pas foi de tout, peut servir à comparer l'effort relatif des différentes catégories de municipalités quant à leurs dépenses au titre de la culture; on remarque ainsi que la dépense par habitant a tendance à augmenter avec la taille de la municipalité. Les très grandes municipalités dépensent d'ailleurs beaucoup plus que toutes les autres catégories avec une dépense totale (services rendus et frais généraux) par habitant de 117,30 $ (tableau 8, figure 5), alors que les dépenses de toutes les catégories de municipalités situées entre 10 000 et 399 999 habitants vont de 59,05 $ à 66,22 $; les municipalités de 5 000 à 9 999 habitants dépensent en moyenne 38,18 $, et celles de moins de 5 000 habitants dépensent 22,10 $ par habitant.

Tableau 8

Dépenses culturelles des municipalités[1] par habitant, selon le genre de dépenses et la taille de la population, Québec, 2007

	Toutes les municipalités		Plus de 400 000 habitants[2]		200 000 à 399 999 habitants[3]		100 000 à 199 999 habitants[4]	
	$	%	$	%	$	%	$	%
Dépenses totales	**70,35**	**100,0**	**117,30**	**100,0**	**59,05**	**100,0**	**66,16**	**100,0**
Services rendus	59,85	85,1	102,56	87,4	48,13	81,5	58,72	88,7
Frais généraux	10,50	14,9	14,74	12,6	10,92	18,5	7,45	11,3
	25 000 à 99 999 habitants		10 000 à 24 999 habitants		5 000 à 9 999 habitants		Moins de 5 000 habitants	
	$	%	$	%	$	%	$	%
Dépenses totales	**66,22**	**100,0**	**63,66**	**100,0**	**38,18**	**100,0**	**22,10**	**100,0**
Services rendus	55,92	84,4	52,25	82,1	30,97	81,1	16,84	76,2
Frais généraux	10,30	15,6	11,41	17,9	7,21	18,9	5,26	23,8

1. À l'exception des frais de financement et d'amortissement.
2. Inclut Montréal et Québec.
3. Inclut Gatineau, Laval et Longueuil.
4. Inclut Lévis, Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 5
Dépenses culturelles des municipalités par habitant, selon la taille de la population, Québec, 2007

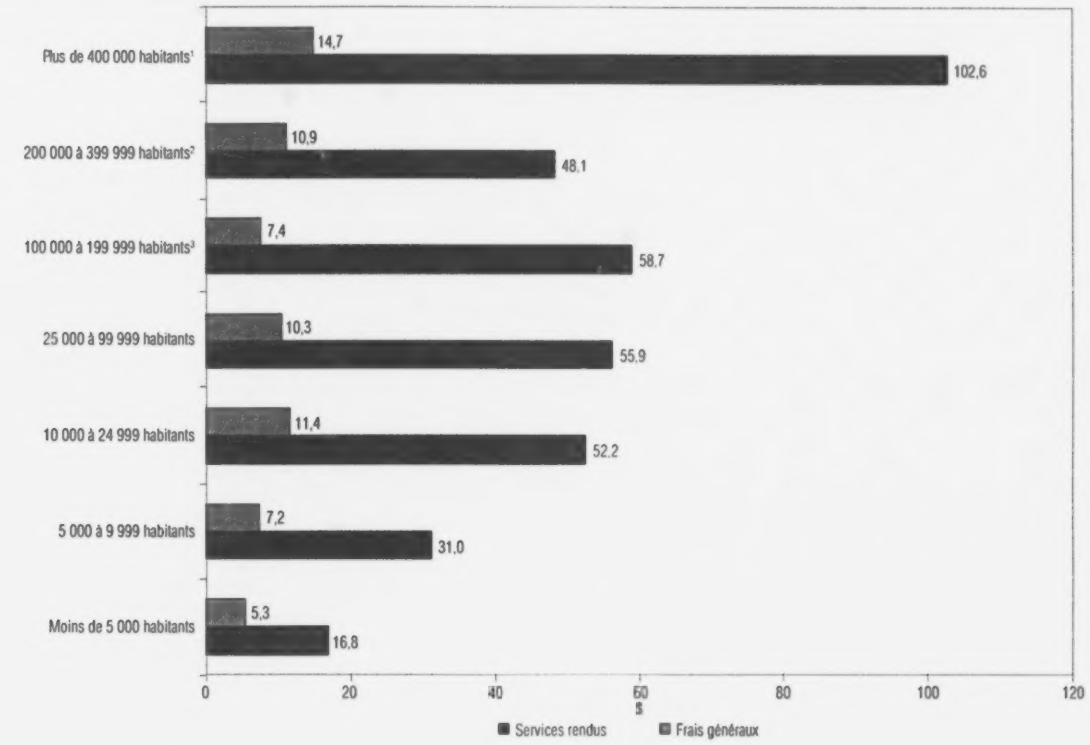

1. Inclut Montréal et Québec.
2. Inclut Gatineau, Laval et Longueuil.
3. Inclut Lévis, Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

La répartition des dépenses par domaine nous montre évidemment que la dépense par habitant la plus élevée va aux bibliothèques, loin devant les autres domaines. Les municipalités de plus de 400 000 habitants consacrent en moyenne 41,33 $ par habitant (tableau 9) à leurs bibliothèques publiques, alors que dans les catégories de municipalités entre 10 000 et 399 999 habitants on y consacre en moyenne de 27 $ à 35 $; cette dépense moyenne passe à 17,80 $ dans les municipalités de 5 000 à 9 999 habitants et à 9,90 $ dans les municipalités de moins de 5 000 habitants.

L'importance des autres domaines culturels varie selon la taille de la municipalité. Dans les municipalités de plus de 400 000 habitants, le domaine du patrimoine, de l'art public et du design accapare le tiers (33,1 %) de la dépense par habitant avec une dépense moyenne de 33,96 $, suivi des arts et lettres avec une dépense moyenne de 20,25 $ (19,7 %). Ce domaine des arts et lettres est d'ailleurs le second en importance pour toutes les catégories de municipalités entre 10 000 et 399 999 habitants, sauf celles de 25 000 à 99 999 habitants.

Tableau 9

Dépenses culturelles en services rendus des municipalités[1], par habitant, selon le domaine culturel et la taille de la population, Québec, 2007

	Toutes les municipalités		Plus de 400 000 habitants[2]		200 000 à 399 999 habitants[3]		100 000 à 199 999 habitants[4]	
	$	%	$	%	$	%	$	%
Dépenses en services rendus	**59,85**	**100,0**	**102,56**	**100,0**	**48,13**	**100,0**	**58,72**	**100,0**
Bibliothèques	29,72	49,7	41,33	40,3	28,07	58,3	27,71	47,2
Arts et lettres[5]	9,37	15,7	20,25	19,7	7,54	15,7	17,84	30,4
Festivals et événements culturels	2,65	4,4	1,67	1,6	2,19	4,5	3,58	6,1
Festivals et événements à composante culturelle	1,20	2,0	0,54	0,5	1,91	4,0	1,11	1,9
Loisir culturel et scientifique	2,89	4,8	3,55	3,5	2,05	4,3	1,62	2,8
Patrimoine, art public et design	11,46	19,1	33,96	33,1	3,98	8,3	2,58	4,4
Conservation d'archives historiques	0,39	0,6	0,31	0,3	0,81	1,7	2,17	3,7
Non réparties par domaine	2,18	3,6	0,95	0,9	1,59	3,3	2,10	3,6

	25 000 à 99 999 habitants		10 000 à 24 999 habitants		5 000 à 9 999 habitants		Moins de 5 000 habitants	
	$	%	$	%	$	%	$	%
Dépenses en services rendus	**55,92**	**100,0**	**52,25**	**100,0**	**30,97**	**78,1**	**16,84**	**58,8**
Bibliothèques	32,41	58,0	35,20	67,4	17,80	57,5	9,90	58,8
Arts et lettres[5]	4,37	7,8	3,61	6,9	...	...	...	...
Festivals et événements culturels	3,19	5,7	3,58	6,8	6,39	20,6	...	...
Festivals et événements à composante culturelle	2,18	3,9	1,09	2,1	...	...	...	...
Loisir culturel et scientifique	5,10	9,1	3,60	6,9	...	...	...	...
Patrimoine, art public et design	3,17	5,7	1,93	3,7	...	...	...	...
Conservation d'archives historiques	0,08	0,1	0,24	0,5	...	...	...	...
Non réparties par domaine	5,42	9,7	3,00	5,7	...	...	...	...

1. À l'exception des frais de financement et d'amortissement.
2. Inclut Montréal et Québec.
3. Inclut Gatineau, Laval et Longueuil.
4. Inclut Lévis, Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières.
5. Inclut les arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques, les arts de la scène, la littérature et le multimédia.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Perspective régionale et importance de la capitale régionale

Le territoire du Québec est divisé en 17 régions administratives qui sont à leur tour regroupées en quatre grands types de régions présentés avec le nom de la capitale régionale – identifiée ici comme la municipalité la plus importante de la région en fonction de la population.

- Les régions centrales, qui correspondent aux grands centres urbains :
  - Capitale-Nationale (03) (Québec)
  - Montréal (06) (Montréal)
- Les régions périphériques, situées à proximité des grands centres urbains :
  - Chaudière-Appalaches (12) (Lévis)
  - Laval (13) (Laval)
  - Lanaudière (14) (Terrebonne)
  - Laurentides (15) (Saint-Jérôme)
  - Montérégie (16) (Longueuil)
- Les régions intermédiaires, situées entre les régions centrales ou périphériques et les régions éloignées :
  - Mauricie (04) (Trois-Rivières)
  - Estrie (05) (Sherbrooke)
  - Outaouais (07) (Gatineau)
  - Centre-du-Québec (17) (Drummondville)
- Les régions éloignées, situées loin des grands centres urbains, aux limites est, nord et ouest du Québec :
  - Bas-Saint-Laurent (01) (Rimouski)
  - Saguenay–Lac-Saint-Jean (02) (Saguenay)
  - Abitibi-Témiscamingue (08) (Rouyn-Noranda)
  - Côte-Nord (09) (Sept-Îles)
  - Nord-du-Québec (10) (Chibougamau)
  - Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11) (Gaspé)

Les résultats de l'enquête auprès des municipalités ont été regroupés selon le type de région où elles sont situées, et l'importance des capitales régionales de chaque groupe de régions a été mise en lumière. La part du budget de fonctionnement consacrée à la culture est de 6,0 % (tableau 10) dans les municipalités des régions centrales, alors qu'elle est inférieure et à peu près la même dans les autres types de régions avec 4,3 % dans les régions périphériques, 4,2 % dans les régions intermédiaires et 4,5 % dans les municipalités des régions éloignées.

La capitale régionale a une importance variable selon le type de régions. Dans les régions centrales, les dépenses culturelles de la capitale régionale (Montréal et Québec) comptent pour 88,8 % des dépenses des municipalités de ces régions, alors que dans les régions périphériques, voisines des premières, le pourcentage correspondant est de 34,8 %. Le pourcentage des dépenses culturelles de la capitale régionale sur l'ensemble de la région est de 68,7 % dans les régions intermédiaires et de 44,3 % dans les régions éloignées. Il faut cependant considérer ces données avec soin lors de comparaisons entre les groupes de régions. En mettant ces pourcentages en rapport avec le pourcentage correspondant à la population des capitales régionales sur l'ensemble de la région, on obtient un point de comparaison plus juste.

Dans tous les cas, la capitale régionale assume un pourcentage des dépenses culturelles de la région supérieur au pourcentage que sa population occupe dans la région (figure 6). L'écart est particulièrement marqué dans les régions intermédiaires où la capitale régionale compte pour 52,4 % de la population de la région, alors que ses dépenses culturelles comptent pour 68,7 % des dépenses de la région, soit un écart de 16,3 points de pourcentage entre les deux proportions. Les capitales régionales des régions éloignées suivent avec un écart de 10,2 points entre les dépenses culturelles (44,3 % des dépenses de la région) et la population (34,1 % de la population de la région). Les régions périphériques arrivent ensuite avec un écart de 5,8 points entre les deux pourcentages (34,8 % pour les dépenses culturelles et 29,0 % pour la population). Les capitales régionales des régions centrales comptent pour 84,0 % des la population de ces régions, alors que leurs dépenses culturelles représentent 88,8 % du total de ces mêmes régions; l'écart entre les deux pourcentages est donc de 4,8 points (figure 7).

Tableau 10

Dépenses culturelles des municipalités[1] selon le type de région et la capitale régionale[2], Québec, 2007[3]

	Toutes les municipalités	Régions centrales	Régions périphériques	Régions intermédiaires	Régions éloignées
			$		
Budget de fonctionnement de la municipalité[1,4]	10 573 658 295 A	4 739 664 652 A	3 483 150 966 A	1 379 572 770 A	971 269 907 A
Dépenses culturelles	536 084 509 A	283 249 777 A	151 332 834 A	58 178 421 A	43 323 477 A
			%		
Part des dépenses culturelles dans le budget de fonctionnement de la municipalité	5,1 A	6,0 A	4,3 A	4,2 A	4,5 A
			$		
Dépenses culturelles des capitales régionales	363 350 553 A	51 526 861	52 664 330	39 959 292	19 200 071 A
			%		
Proportion des dépenses des capitales régionales	67,8 A	88,8 A	34,8 A	68,7 A	44,3 A
			n		
Population des régions	7 620 044	2 552 337	3 125 891	1 134 036	807 780
Population des capitales régionales	3 921 446	2 144 251	907 470	594 596	275 129
			%		
Proportion de la population des capitales régionales	51,5	84,0	29,0	52,4	34,1

1. A l'exception des frais de financement et d'amortissement.
2. La capitale régionale est identifiée ici comme la municipalité la plus importante de la région en fonction de la population.
3. Les données sans cote sont observées pour toutes les municipalités, grâce à un taux de réponse de 100%.
4. Cette donnée provient du MAMROT. Dix municipalités ont été imputées car l'information n'était pas disponible au moment de procéder à l'estimation.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 6
Proportion des dépenses et de la population de la capitale régionale selon le type de région, Québec, 2007

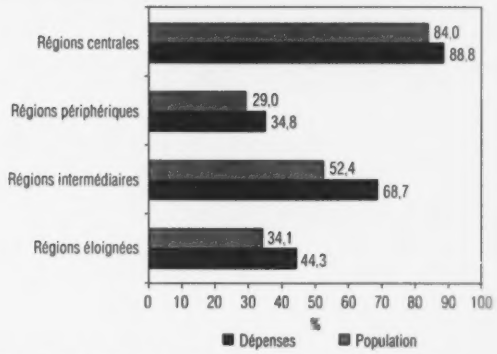

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 7
Écart entre les proportions de population et de dépenses culturelles des capitales régionales sur l'ensemble de la région, Québec, 2007

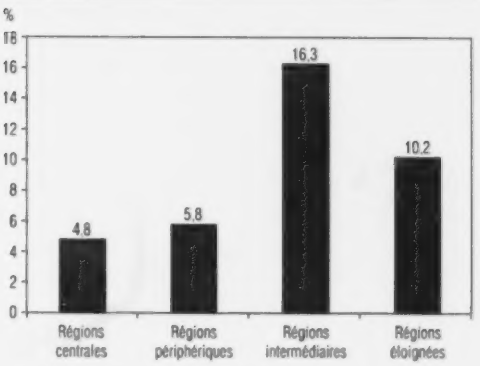

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

La répartition des sources de financement comporte beaucoup de similitudes d'un type de régions à l'autre. L'importance de la contribution municipale dépasse les 80 % (tableau 11), sauf pour les régions centrales où la catégorie des autres revenus compte pour 9,0 % de l'ensemble des revenus. Certaines disparités sont aussi notées dans les autres sources de revenus. D'abord, la vente de biens et services qui compte pour 11,7 % des revenus dans les municipalités des régions intermédiaires, alors que ce pourcentage varie de 4,6 % à 8,1 % pour les autres groupes de régions. Ensuite, il faut noter l'importance des subventions reçues (8,0 %) pour les municipalités de régions éloignées, alors que ce pourcentage avoisine les 5 % pour les autres groupes de régions.

Parmi les divers domaines culturels, la bibliothèque garde évidemment la position de tête dans tous les groupes de régions. Les frais généraux représentent une proportion des dépenses totales relativement semblable parmi les quatre groupes de régions. Ces frais généraux représentent des proportions allant de 13,5 % des dépenses des municipalités de régions centrales (tableau 12), 17,7 % dans les régions périphériques, 14,1 % dans les régions intermédiaires et 15,5 % dans les régions éloignées.

Tableau 11

Dépenses culturelles des municipalités[1] selon la source de financement et le type de région, Québec, 2007

	Contribution municipale		Vente de biens et services (tarification)		Subventions reçues		Autres revenus		Dépenses totales	
	$	%	$	%	$	%	$	%	$	%
Municipalités de régions centrales	225 203 705 A	79,5 A	19 992 594 A	7,1 A	12 496 880 A	4,4 A	25 556 598 A	9,0 A	283 249 777 A	100,0
Municipalités de régions périphériques	134 031 138 A	88,6 A	6 912 845 A	4,6 A	8 486 300 A	5,6 A	1 902 552 B	1,3 B	151 332 834 A	100,0
Municipalités de régions intermédiaires	47 817 453 A	82,2 A	6 778 727 A	11,7 A	2 934 133 A	5,0 A	648 108 D	1,1 D	58 178 421 A	100,0
Municipalités de régions éloignées	35 935 323 A	82,9 A	3 529 084 B	8,1 C	3 461 900 B	8,0 C	397 169 D	0,9 C	43 323 477 A	100,0
Total	**442 987 618 A**	**82,6 A**	**37 213 251 A**	**6,9 A**	**27 379 212 A**	**5,1 A**	**28 504 427 A**	**5,3 A**	**536 084 509 A**	**100,0**

1. À l'exception des frais de financement et d'amortissement.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 12

Dépenses culturelles des municipalités en services rendus[1], selon le domaine culturel et le type de région, 2007

	Toutes les municipalités		Régions centrales		Régions périphériques		Régions intermédiaires		Régions éloignées	
	$	%	$	%	$	%	$	%	$	%
Services rendus	456 081 756 A	85,1	244 893 952 A	86,5	124 570 752 A	82,3	49 999 159 A	85,9	36 617 892 A	84,5
Bibliothèques	226 447 911 A	42,2	107 940 875 A	38,1	76 545 527 A	50,6	25 860 625 A	44,5	16 100 884 A	37,2
Arts et lettres[2]	71 377 228 A	13,3	43 855 556 A	15,5	7 713 022 A	5,1	11 591 242 A	19,9	8 217 408 B	19,0
Festivals et événements culturels	20 230 165 A	3,8	4 529 557 A	1,6	7 265 855 B	4,8	4 570 391 B	7,9	3 864 361 C	8,9
Festivals et événements à composante culturelle	9 168 313 B	1,7	1 250 397 A	0,4	3 527 531 B	2,3	3 390 080 D	5,8	1 000 305 D	2,3
Loisir culturel et scientifique	22 031 204 A	4,1	10 178 187 A	3,6	8 887 781 B	5,9	1 712 334 C	2,9	1 252 903 B	2,9
Patrimoine, art public et design	87 296 245 A	16,3	73 335 686 A	25,9	8 970 301 C	5,9	1 525 769 A	2,6	...E	...
Conservation d'archives historiques	2 954 673 A	0,6	684 822 A	0,2	700 976 B	0,5	572 996 C	1,0	995 879 A	2,3
Non réparties (tous les domaines sauf bibliothèques)	16 576 017 A	3,1	3 118 872 C	1,1	10 959 759 A	7,2	775 723 C	1,3	1 721 663 B	4,0
Frais généraux	80 002 753 A	14,9	38 355 824 A	13,5	26 762 082 A	17,7	8 179 262 A	14,1	6 705 584 A	15,5
Dépenses totales	**536 084 509 A**	**100,0**	**283 249 777 A**	**100,0**	**151 332 834 A**	**100,0**	**58 178 421 A**	**100,0**	**43 323 477 A**	**100,0**

1. À l'exception des frais de financement et d'amortissement.
2. Inclut les arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques, les arts de la scène, la littérature et le multimédia.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Numéros déjà parus*

54	Les acquisitions d'œuvres d'art des musées, des entreprises et des institutions en 2007-2008	Novembre 2009
53	La fréquentation des arts de la scène au Québec en 2008	Novembre 2009
52	Au Québec, la consommation musicale passe clairement au numérique	Novembre 2009
51	La fréquentation des institutions muséales au Québec en 2008	Juin 2009
50	Portrait économique des entreprises de métiers d'art au Québec, 2004 et 2005	Juin 2009
49	Après sept ans de croissance ininterrompue, un premier recul de ventes de livres en 2008	Juin 2009
48	Projet de recherche sur des indicateurs culturels pour les municipalités québécoises	Mai 2009
47	Étude exploratoire de l'offre et de la consommation culturelles au québec de 2003 à 2007	Avril 2009
46	Les distributeurs de livres au Québec : un chiffre d'affaires de 263 M$ en 2006-2007	Mars 2009
45	Nouveau recul pour le cinéma québécois	Février 2009
44	Les dépenses culturelles des municipalités en 2006	Février 2009
43	Édition québécoise 2007 : exportations en hausse et baisse sur le marché national	Décembre 2008
42	En 2006-2007, les acquisitions d'œuvres d'art par les musées, les entreprises et les institutions ont diminué de 15 % par rapport à 2005-2006	Décembre 2008
41	La fréquentation des arts de la scène au Québec en 2007	Septembre 2008
40	Vente d'enregistrements sonores au Québec de 2002 à 2007	Septembre 2008
39	Hausse de 9 % des ventes de livres en 2007	Juin 2008
38	Les distributeurs de livres au Québec : un chiffre d'affaires de 239 M$ en 2005-2006	Juin 2008
37	La fréquentation des institutions muséales au Québec en 2007	Mai 2008
36	Public et touristes dans le réseau des institutions muséales du Québec	Mars 2008
35	Les acquisitions d'œuvres d'art des musées, des entreprises et des institutions en 2005-2006	Février 2008
34	L'assistance aux films québécois diminue en 2007	Février 2008
33	La part de marché de l'édition québécoise rebondit en 2006	Décembre 2007
32	Ventes d'enregistrement sonores au Québec de 2002 à 2006	Septembre 2007
31	La fréquentation des arts de la scène au Québec de 2004 à 2006	Août 2007
30	Ventes de livres en 2006 : retour à la normale	Juin 2007
29	La fréquentation des institutions muséales du Québec en 2006	Juin 2007
28	Les dépenses culturelles des municipalités en 2005	Mai 2007
27	Essoufflement de l'assistance aux films québécois en 2006	Février 2007
26	Les dépenses culturelles des municipalités	Février 2007
25	Portrait des distributeurs et diffuseurs exclusifs de livres au Québec	Décembre 2006
24	Les acquisitions d'œuvres d'art des musées, des entreprises et des institutions en 2004-2005	Novembre 2006
23	Ventes d'enregistrements sonores au Québec en 2005	Septembre 2006
22	La fréquentation des arts de la scène en 2005	Juillet 2006

* Numéros antérieurs disponibles à l'adresse suivante : www.stat.gouv.qc.ca/observatoire.

statistiques en bref

La version PDF de ce document est consultable à l'adresse suivante : www.stat.gouv.qc.ca/observatoire.

Institut de la statistique Québec

Ce bulletin est conçu par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Pour tout renseignement veuillez communiquer avec Marie-Hélène Provençal.
418 691-2414, poste 3171 ou
marie-helene.provencal@stat.gouv.qc.ca

Observatoire de la culture et des communications
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3e étage
Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2414
Télécopieur : 418 643-4129

ISSN : 1708-9182 (version imprimée)
ISSN : 1715-6440 (en ligne)
© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2003